

# Réunion du Conseil de quartier de BIANCAMARIA

COMPTE-RENDU

5 OCTOBRE 2016

20 H

Mairie de Vandoeuvre  
Salle du Conseil Municipal

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 30 personnes. Commune :</p> <p>Elus : M. Stéphane HABLOT, le Maire et par ordre alphabétique : M. Jean-Pierre BECKER, Adjoint délégué à la Culture, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Finances, aux relations avec la Métropole et à la Politique de la Ville, M<sup>me</sup> Danielle MACEL, Conseillère déléguée au Fleurissement, Décorations et Jeux d'enfants, M<sup>me</sup> Marie-Agnès ROUILLON, Adjointe déléguée à l'Enseignement, M. Franck STOCKER, Conseiller délégué au Suivi des Ateliers des habitants, M. Bertrand YOU, Conseiller délégué à l'Ecologie ;</p> <p>Fonctionnaires : M. Régis TRICOTTEUX, Directeur Général des Services, M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet.</p> <p>Partenaires : M. Pol-Albert BUGNOT, président de l'association de Médiation Sociale, M. ECHCHAREFF, médiateur de nuit, M. Rachid ABOUMOUSSA, médiateur de nuit ; M. Willy PEPINO et M<sup>me</sup> Patricia PAUL, Grand Nancy Défibillateur ; M<sup>me</sup> Romaine CHASTELOUX-RIVIERE, Directrice de l'Urbanisme de la Métropole du Grand Nancy, M. Bertrand NOEL Directeur opérationnel de la SOLOREM. Presse : M. Michel JEANNOT, Est Républicain, M. Jacques GRANDMONTAGNE, 54 Hebdo.</p>

**Ordre du jour :**

- L'état d'avancement des travaux de la phase 3 de Biancamaria.
- Le projet de l'éco-quartier Faron
- Les jardins partagés
- Les médiateurs de nuit
- Les problèmes rencontrés par les habitants.

Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur présence et précise qu'il a tenu à convier les habitants de Biancamaria en salle du Conseil municipal pour permettre aux nouveaux habitants de découvrir l'institution communale. D'ailleurs la journée d'accueil des nouveaux habitants, le samedi 15 octobre prochain, permettra de poursuivre cet accueil. Puis, monsieur le Maire présente les élus, les agents municipaux et les partenaires présents. Il énumère ensuite les points à l'ordre du jour, puis donne la parole à l'adjoint délégué à l'Urbanisme.

## I. Les travaux actuels dans l'éco-quartier Biancamaria :

Une réunion a eu lieu le 30 septembre dernier à la Métropole au sujet des travaux actuels de Biancamaria (appelée « revue locale de projet ») sur l'état d'avancement des travaux. Les phases 1 (le cœur du quartier) et 2 (Batigère) sont construits au deux-tiers. A terme, ces deux phases compteront 230 logements (il y en a actuellement environ 140). ICADE s'est retiré. Ce lot aura un éventuel reprenneur. Le projet de Médiateur a été repris par Demathieu et Bard. Il y a aussi une parcelle en autopromotion dont la construction n'a pas encore débuté faute d'avoir le nombre suffisant de familles partantes.

La liaison avec le Boulevard Barthou est piétonne pour qu'il n'y ait pas de traversée automobile directe possible entre le boulevard Barthou et la rue du 8<sup>ème</sup> R.A. La traversée piétonne permet aux habitants du quartier d'aller prendre le bus qui passe dans le boulevard Barthou ou de rejoindre la piste cyclable.

Il reste actuellement en travaux la phase 3, de l'autre côté de la rue du 8<sup>ème</sup> R.A., sur l'ancien centre équestre Drouot. Quant à la phase 4, sur le site du concessionnaire Peugeot sur le boulevard Barthou, les travaux n'ont pas débuté et sont prévus à plus long terme. Cette phase comportera trois parcelles composées d'habitat dense car il s'agit d'une entrée de ville, avec deux parcelles sur le site Peugeot où l'habitat sera mixte : habitat et services, commerces. Mais auparavant, il faut désamianter le terrain de l'ancien concessionnaire, ce qui entraîne un surcoût important. La troisième parcelle, en face le long du boulevard Barthou, sera composée uniquement d'habitations.

L'avancement des travaux concerne actuellement la phase 3 : le parc est fini et les voiries sont en cours de réalisation. Elles prolongent la rue Antoine Biancamaria de l'autre côté de la rue du 8<sup>ème</sup> R.A. Les deux anciens bâtiments des écuries vont être conservés par la ville. Leur destination n'est pas encore arrêtée, a priori pour de l'habitat. Le nom de cette rue a été choisi : rue Jeanne Thiébaud (une résistante).

Une partie du stationnement, 18 places et box, a été livré aux promoteurs immobiliers, pour être loué aux personnes qui en auront besoin.

Il est prévu que la médecine du travail déménage tous ses services sur la parcelle C1 de la phase 3, avec un parking aérien pour ses visiteurs et un parking en sous-sol.

Les résidents du foyer Barthou (gérés par l'association le Pélican) avaient demandé à la ville la possibilité de traverser le

parc Biancamaria pour se rendre dans la rue du 8<sup>ème</sup> R.A. pour y prendre le bus. Cela a été accepté par la ville.

### Questions des habitants sur l'éco-quartier :

#### CIRCULATION ET STATIONNEMENT :

Plusieurs habitants témoignent de la **difficulté de sortir de la rue Biancamaria**, à cause d'une très mauvaise visibilité au stop, au carrefour des rues Biancamaria et du 8<sup>ème</sup> R.A.

Monsieur Carpena répond que ce point a été vu sur place à plusieurs reprises avec des techniciens. La solution retenue et validée est l'installation de feux tricolores. Le délai d'installation n'est pas connu (Métropole).

Madame Chasteloux-Rivière complète, au sujet des délais d'installation, en expliquant que le service concerné à la Métropole a été saisi de la demande le 30 septembre dernier. Il faudra attendre vraisemblablement début 2017. *« Il y a déjà des raccords électriques, mais il reste à tirer des fils pour l'autre côté de l'avenue du 8<sup>ème</sup> R.A. »*

Un habitant demande la **pose de ralentisseurs provisoires**. Un autre habitant suggère la pose d'un miroir.

Monsieur Donati répond qu'il existe déjà un passage surélevé dans la rue du 8<sup>ème</sup> R.A. et que des ralentisseurs sont bruyants. Mais il concède qu'il faudra réfléchir à un moyen de ralentir les automobilistes dans cette rue, par exemple en limitant la vitesse à 30 km/h.

Monsieur Donati explique que la demande d'un miroir à la Métropole du Grand Nancy nécessite aussi des délais avant son obtention. De plus, l'utilisation d'un miroir n'est pas si facile car on ne se rend pas toujours bien compte des distances de la voiture qui s'y reflètent. Dans tous les cas, les élus sont conscients de la nécessité de sécuriser rapidement les lieux.

Un habitant de la résidence **le Commandeur** (Nexity), située rue du 8<sup>ème</sup> R.A. intervient pour souligner la **mauvaise visibilité à la sortie du garage de la résidence**.

Monsieur Donati note cette remarque et propose aux habitants qui le souhaitent de participer à une visite sur place pour étudier les solutions techniques envisageables avec des techniciens municipaux et communautaires.

Un habitant redoute la **traversée piétonne du boulevard Barthou**, pour se rendre à l'arrêt de bus. Elle est trop dangereuse.

Madame Chasteloux-Rivière note le besoin d'une étude sur ce passage piéton et sa sécurisation. L'apaisement de la circulation dans le boulevard Barthou est aussi un point important sur lequel la concertation est possible. Mais elle complète en constatant qu'il y a un réel besoin de conserver une grande partie du boulevard Barthou pour y stocker des voitures. L'étude permettrait de voir à quel endroit exactement il serait plus judicieux de placer le passage piéton, en fonction aussi des arrêts de bus.

#### VOIRIES :

Un habitant des maisons Novémia décrit les difficultés de circulation des habitants de ces maisons, obligés de passer dans la rue Biancamaria, puis de passer près du foyer Barthou. La rue est censée être à double sens, mais ce n'est pas le cas et il faut se céder le passage mutuellement. Impossible de s'y engager à deux en même temps.

M. Noël de la Solorem reconnaît que la rue (appelée « parc Jean et Henri Prouvé ») est *« assez sommaire actuellement et qu'il faudra trouver un système plus pratique, plus fonctionnel de retournement pour permettre des croisements faciles. »*

Le président de l'association des Amis de Biancamaria note la présence de **nombreux nids de poule autour de la résidence Arbor & Sens** (de Bouygues).

Madame Chasteloux-Rivière acquiesce et précise que les aménagements sont provisoires, mais admet que la voirie doit être accessible aux usagers. Mais les aménagements ne peuvent pas être définitifs, à cause des travaux actuellement en cours qui les dégraderaient.

#### INCIVILITES ET NUISANCES SONORES :

*Des personnes passent dans le quartier en motos qui vrombissent !*

Monsieur Donati propose d'installer des barrières en quinconce sur la traversée piétonne, afin d'empêcher les deux-roues motorisés de l'emprunter.

Une habitante réclame un grand panneau pour rappeler aux automobilistes le respect de l'environnement, pour éviter les nuisances sonores la nuit (ronflements de moteurs aux pieds des immeubles de la rue du 8<sup>ème</sup> R.A. et au carrefour des rues de Biancamaria et du 8<sup>ème</sup> R.A.).

Un autre habitant fait remarquer que le stationnement en épis (alors que les places de stationnement sont dessinées longitudinales) dans la rue de Biancamaria est source de nuisances sonores. Un habitant handicapé fait remarquer qu'avec ce stationnement en épis, il n'est plus possible d'emprunter le trottoir.

### SERVICES DE PROXIMITE :

M. Carpena précise que le stationnement ne devrait plus être en épis dans ce lieu mais parallèle au trottoir pour libérer le trottoir et la devanture du magasin qui n'a pas encore trouvé preneur.

Un habitant de la résidence Le Commandeur s'étonne de la présence de parpains devant le bâtiment de MMh et se demande si ce bâtiment est terminé.

La Directrice de l'Urbanisme du Grand Nancy explique que le bailleur social attend que son local situé au pied de son immeuble soit loué pour ôter ces parpains, qui seront remplacés par une vitrine. Elle ajoute que le local commercial de la résidence de Nexity (Le Commandeur) va accueillir une auto-école.

Monsieur le Maire revient sur l'intérêt pour les habitants d'avoir aussi des services de proximité en pied d'immeubles. La présence d'une auto-école ne va pas entraîner de nuisances sonores. Pour le choix du commerce, la ville a donné son avis à MMh, précisant qu'une boulangerie ou un salon de coiffure serait bienvenue. Mais la décision incombe à MMh.

M. Noël (Solorem) explique qu'il faut trouver des dispositifs provisoires pour bloquer les stationnements sauvages.

En ce qui concerne les besoins de place de stationnement supplémentaire, la directrice de l'urbanisme du Grand Nancy précise qu'il reste encore 11 places de libre et qu'il faut compter 60 Euros par mois. Elle prie les personnes intéressées de se rapprocher de la Solorem.

Il y a aussi une voiture en auto-partage dans le parking souterrain de la résidence le Commandeur. Cette voiture partagée est disponible pour les habitants de la résidence uniquement, pour des raisons de sécurité d'accès au sous-sol de la résidence. C'est un bon moyen de minimiser la place de la voiture dans l'éco-quartier. Elle peut remplacer la deuxième voiture d'un foyer et nécessite moins de places de stationnement.

### DECHETS MENAGERS ET MOLOKS :

Une habitante signale que **des moloks sont** actuellement **fermés**, ceux qui sont dans le quartier, **dans la rue de Biancamaria**.

Madame Chasteloux-Rivière explique qu'ils ont été fermés car des entreprises de travaux publics y mettaient des détritres de chantier, ce qui est interdit. Mais elle concède qu'il faut les ouvrir pour que les habitants puissent y accéder. Elle va le signaler au service Déchets ménagers de la Métropole.

Un habitant du bâtiment de Batigère s'inquiète de **la mise en place du tri sélectif**, toujours pas effective. Pour l'instant, il dépose ses sacs de déchets recyclables sur le trajet actuel de ramassage des déchets triés, au bout de la rue de la Persévérance.

Monsieur Donati assure que le tri sélectif est bel et bien prévu dans l'éco-quartier grâce à des molochs dédiés à cet usage.

### DIVERS :

Une habitante souhaite savoir s'il est prévu de créer **une maison pour les personnes âgées** sur la phase 3 des travaux. Monsieur Carpena estime qu'il est dommage de concevoir des constructions spécialisées et que l'intergénérationnel est plus convivial.

Un habitant demande l'installation d'une boîte aux lettres de levée du courrier (boîte jaune) dans le quartier.

Dans le local à vélo de la résidence de Nexity (le Commandeur), la lumière reste constamment allumée, est-ce normal ?

Monsieur Donati préconise au riverain de prévenir Nexity afin qu'ils installent un détecteur de présence moins sensible.

Un habitant du bâtiment de Batigère dans la ruelle de Dombasle fait remarquer l'absence de lampadaires dans la rue.

Un habitant s'étonne de **l'état de la bande de terre** située devant les bâtiments, **dans l'avenue du 8<sup>ème</sup> R.A.** Il souhaite savoir à qui cette bande de terre appartient et s'il y est prévu des plantations.

La Directrice de l'Urbanisme du Grand Nancy répond que cette bande de terre appartient au Grand Nancy, qui a proposé d'y planter des arbres. Les élus municipaux ont demandé un délai, car ils souhaitent réfléchir à l'itinéraire cyclable. Mais il était prévu de planter en novembre. Elle ajoute que le parc infiltré appartient lui aussi au Grand Nancy, parce qu'il contient des rétentions d'eau pluviale.

Monsieur le Maire s'engage à ce que cette bande de terre herbeuse soit nettoyé d'ici à la fin de l'année.

## II. Le projet d'éco-quartier FARON :



Groupement Interland, Agence Franck Bouitté, Adequation, OTCI, TCC

Etablissement Public Foncier de Lorraine

M. Carpena : « Ce quartier s'inscrit dans le prolongement de Biancamaria. Il s'agit aussi d'un éco-quartier santé, qui comportement des équipements sportifs, permettant aux habitants de faire du sport grâce à un parcours de santé et à un petit complexe sportif à la place de l'ancien hall de stockage de l'armée. Au début des réflexions sur ce quartier, il avait été envisagé de conserver cette grande halle de stockage et d'y effectuer des travaux. Mais cela coûterait trop cher et serait trop grand. C'est pourquoi, il est préférable de la démolir pour reconstruire sur le même emplacement un petit complexe sportif plus pratique, avec ou sans douches.

Le quartier Faron comptera environ 320 logements, des petits collectifs pour 50 % (hauteur R +3 et R + 4) et des logements individuels et/ou intermédiaires (aux entrées des appartements individuelles) pour 50 %. Il n'y aura pas de rue traversante, la rue se terminera en impasse afin d'éviter d'être empruntée par des automobilistes en guise de raccourci. Il y est prévu une allée piétonne et cycliste ainsi qu'une voie d'accès pour les pompiers et un parking. La ruelle de Dombasle de Biancamaria sera prolongée sur Faron et débouchera sur la rue Aristide Briand.

Le président de l'association de quartier craint que la ruelle Mathieu de Dombasle soit empruntée pour éviter la rue du 8<sup>ème</sup> R.A.

Monsieur Carpena ne croit pas en ce risque car, selon lui, la ruelle Mathieu de Dombasle est plutôt étroite et la vitesse y sera forcément limitée. L'étroitesse de la rue va gêner ceux qui passeront par là et cela aura donc un effet dissuasif. Il ajoute qu'il est prévu de créer une voie traversante directe entre le boulevard Barthou et la rue du 8<sup>ème</sup> R.A. au niveau du magasin Devianne. L'idéal dans un éco-quartier est de faire en sorte que la circulation automobile passe en périphérie du quartier et pas à l'intérieur du quartier.

Monsieur le Maire ajoute que rien n'est figé pour le quartier Faron. Il s'agit seulement pour l'instant d'une vision globale du quartier. La ville va acheter en novembre prochain le terrain à l'Armée avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine). Le rachat coûte 1,5 million d'euros. Normalement, l'Etat s'est engagé à vendre la caserne libérée de ses occupants actuels, les demandeurs d'asile. « Pour une question d'équilibre, on a des bâtiments sociaux dans l'éco-quartier Biancamaria. Mais on ne peut pas paupériser à outrance une ville. A Vandœuvre, on doit à chaque fois construire des bâtiments sociaux. Or, la concentration d'habitants, ce n'est pas bon. Nous avons décidé d'acheter le site de Faron pour mettre fin au centre d'asile piloté par l'Etat et la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, pour créer un quartier respectueux de l'environnement, un quartier santé avec quelques bâtiments sociaux. »

Un habitant de la rue de la Persévérance redoute un accru de circulation dans sa rue lorsque les deux quartiers seront construits. Selon lui, c'est déjà le cas depuis la création de l'éco-quartier.

Monsieur le Maire revient sur les aménagements qui ont été réalisés dans la rue de la Persévérance, avec l'installation d'alternats et la mise en zone 30 de la rue.

Un habitant s'inquiète du devenir du parking provisoire à l'arrière du bâtiment de Batigère. Il se demande s'il y aura une construction plus tard à cet endroit.

Monsieur Carpena répond par l'affirmative. « Cela ne restera pas en l'état. »

### III. Les jardins partagés dans l'éco-quartier :

Monsieur You explique qu'il y a deux emplacements prévus pour des jardins potagers partagés : un à côté du foyer Barthou (environ 200 m<sup>2</sup>) et un autre de l'autre côté de la rue du 8<sup>ème</sup> R.A. (environ 2 000 m<sup>2</sup>), à proximité des anciennes écuries. La réalisation sur le premier site, dans les parcelles des phases 1 et 2 de Biancamaria, a été budgétisée sur 2017.

A présent, il faut regarder qui en bénéficiera.

Depuis quelques années, les responsables du foyer Barthou demandaient un accès pour leurs résidents. Mais actuellement, il y a beaucoup moins de demandes de leur part car les résidents ont changé. Le reste des destinataires sera composé de riverains de Biancamaria. Il faudra que les jardins partagés soient gérés par une association de quartier car ils vont fonctionner en mode collectif. Ce sera aux habitants de choisir leur mode de fonctionnement, selon leurs besoins.

### IV. Présentation des missions des médiateurs de nuit :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Bugnot, président de l'association des médiateurs de nuit, pour expliquer leurs missions auprès des habitants de toute la ville.

Les médiateurs sont au nombre de six. Ils tournent en équipe de deux sur toute la ville, tous les soirs de la semaine, du lundi au dimanche soir. (Voir horaires et coordonnées à la fin du compte-rendu) Il existe aussi un médiateur de jour qui travaille du lundi au vendredi, qui intervient lors de conflits de voisinage. Mais s'il arrive un gros problème le week-end, il peut être appelé. Leurs missions consistent à dialoguer avec les personnes, à renseigner et à aider les habitants.

Une habitante de la rue de la Persévérance a contacté les médiateurs de nuit, car il y avait une fête dans le quartier de Biancamaria, du côté des petites maisons du parc Jean et Henri Prouvé qui a duré toute la nuit. Cela résonnait chez elle. Les médiateurs sont intervenus.

Monsieur le Maire précise que les médiateurs de nuit ne sont pas des policiers. Ils ne peuvent donc pas intervenir lorsqu'il s'agit de trafic de drogue. Dans ce cas, il faut téléphoner à la police Nationale, au 17.

Monsieur Bugnot ajoute que les habitants qui contactent les médiateurs de nuit doivent laisser leur nom pour pouvoir être rappelés ensuite, pour être tenus au courant de la suite donnée à leur réclamation. *« Si c'est un appel anonyme, les médiateurs de nuit ne se déplaceront pas. »*

### V. Les difficultés rencontrées par les habitants :

**La carte scolaire** pose problème à plusieurs parents d'élèves, notamment à une jeune maman. Auparavant, il était question que les enfants des habitants de l'éco-quartier soient scolarisés à l'école primaire Jean Macé. C'était d'ailleurs un argument de vente des promoteurs. Or, dorénavant, ils sont rattachés à l'école primaire Paul Bert. Et se rendre à cette école à pied n'est pas pratique du tout : allez-vous revoir les connexions piétonnes ?

Un habitant fait remarquer que ce sont les enfants des riverains du square d'Oslo qui vont à l'école Jean Macé, alors qu'ils sont plus proches de l'école Paul Bert et il ne comprend pas ce choix. Il ajoute que cela freine les acheteurs.

Monsieur le Maire énonce le point de vue de certains élus, qui estiment qu'il faut de la mixité sociale à l'école Paul Bert, d'où le rattachement de Biancamaria à cette école. Mais il ajoute qu'il ne partage pas ce point de vue et que selon lui, le quartier aurait besoin soit d'une nouvelle école, soit d'être rattaché à l'école Jean Macé en prévoyant la construction d'une extension. Les habitants de Biancamaria ont déjà de la mixité dans leur quartier, cela n'est pas utile d'en rajouter. Quant à la construction d'une nouvelle école, cela a été envisagé dans les anciennes écuries, mais les bâtiments sont trop petits. Peut-être y aurait-il de la place à Faron, mais seulement dans cinq ans au plus tôt. Le choix de l'extension de l'école Jean Macé s'avère être le meilleur compromis, en prenant sur le terrain de sport situé à côté de l'école. Monsieur le Maire annonce qu'une étude de son extension est actuellement en cours.

Monsieur Donati complète en disant qu'actuellement, l'école Jean Macé est saturée, en particulier parce que la ville de Nancy a décidé de demander aux villes voisines dont les enfants fréquentent les écoles nancéiennes une participation financière conséquente, ce qui a entraîné de nombreuses nouvelles inscriptions d'enfants revenus à l'école Jean Macé. Les enfants vandopériens qui habitent à proximité de Nancy allaient à l'école à Nancy. Mais la ville de Nancy demande dorénavant 4 000 Euros par enfant à la ville, pour l'école primaire Clémenceau par exemple, ce qui fait qu'un grand nombre d'enfants ont été rescolarisés à l'école Jean Macé.

Madame Rouillon donne quelques chiffres : *« Il y a actuellement 94 enfants pour 3 classes à l'école élémentaire Jean Macé. Il est donc impossible d'assimiler un afflux supplémentaire d'enfants. »*

Le président de l'association de quartier suggère à la municipalité de communiquer son étude d'une extension de l'école Jean Macé aux promoteurs immobiliers de la phase 3, notamment au projet Mathieu et Bard, où seuls 3 logements sur 20 sont actuellement réservés.

Une habitante de **l'impasse d'Téna** attire l'attention des élus sur l'état de saleté du parking situé devant les grilles du parking **du LIDL** et du petit passage situé entre ce parking et l'impasse. Elle suggère d'envisager **la suppression d'une place de parking** qui gêne le passage des piétons dans ce petit passage et le nettoyage de ce parking. Un autre habitant trouve que le petit espace vert situé à l'entrée du parking est toujours sale, qu'il faudrait le nettoyer également.

Monsieur Donati explique que ce petit parking situé devant le LIDL appartient au supermarché qui le laisse ouvert pour qu'il soit disponible pour les riverains. Il est donc délicat de les obliger à le nettoyer et à y supprimer une place de parking mais nous pouvons leur adresser un courrier les incitant à le faire. Monsieur Donati propose à l'habitante de se rendre sur place avec un technicien. Il précise qu'une action a déjà été menée avec LIDL, qui a permis l'installation par le supermarché de ralentisseurs au niveau du stop et d'un passage piéton le long de la rue Aristide Briand.

**En conclusion**, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur participation et leur certifie que toutes les questions posées ont bien été notées et qu'elles seront suivies.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Organiser une Visite sur place devant la sortie de garage du Commandeur, rue du 8 <sup>ème</sup> R.A. avec les habitants inscrits, les techniciens et Nexity	Démocratie participative et services techniques	Voir date ci-dessous
Installer des barrières en quinconce sur le chemin piétonnier à l'arrière du quartier, qui donne dans le Boulevard Barthou, pour empêcher les deux-roues motorisés de passer.	Métropole du Grand Nancy (MGN) ou services techniques	Octobre novembre 2016
Demander une étude à la Métropole pour l'apaisement de la circulation dans le boulevard Barthou et la sécurisation du passage piéton dans cette avenue.	MGN	Dès que possible
Remédier aux nids de poule devant la résidence Arbor & Sens (bâtiment Bouygues) Rue de Biancamaria.	MGN	Octobre – novembre 2016
Ouvrir les containers à ordures ménagères de la rue de Biancamaria.	MGN Service Déchets ménagers	Dès que possible
Prévoir une réunion avec la Métropole au sujet de l'itinéraire cyclable de l'éco-quartier, afin de savoir si le Grand Nancy peut planter des arbres en bordure de l'avenue du 8 <sup>ème</sup> R.A. ou pas.	MGN et service Relations avec la MGN	Caler la date
Demander à MMh où ils en sont dans la recherche d'un commerce de proximité au pied de leur résidence Lorraine de la rue du 8 <sup>ème</sup> R.A.	Démocratie participative et Service DEURES	En cours (13/10/16)
Ecrire à la Poste pour demander l'installation d'une boîte aux lettres jaune de départ du courrier dans le quartier Biancamaria.	Démocratie participative	En cours (06/10/16)
Contacteur le/écrire au promoteur DEMATHIEU BARD Immobilier pour leur dire qu'une étude est en cours afin de construire une extension à l'école élémentaire Jean Macé. Délais de construction : au plus tôt Rentrée 2019.	Démocratie participative et service Urbanisme	Octobre 2016
Ecrire à la direction du magasin LIDL pour leur suggérer de nettoyer leur petit parking mis à la disposition des riverains et pour éventuellement y supprimer la place de stationnement qui gêne la circulation piétonne entre le parking et l'impasse d'Téna.	Démocratie participative	En cours (14/10/16)

Coordonnées des médiateurs de nuit : **06 46 78 74 44 / 06 27 36 73 18**

Horaires : Lundi : 19h à minuit / Mardi : 18h à 1h / Mercredi et jeudi : 19h à 2h30 / Vendredi : 19h30 à 2h30  
Samedi : 19h30 à 2h30 / Dimanche : 19h à minuit

Médiateur de jour : **06 44 29 10 80**

**La visite sur place pour la sortie de garage du bât. Le Commandeur est prévue le :  
jeudi 20 Octobre à 17h**

Rendez-vous sur site, devant l'entrée de garage.